

DEC211423INSHS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Samuel Carpentier-Postel directeur adjoint par intérim et de Madame Hélène Houot directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 6049 intitulée Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 6049 intitulée Théoriser et modéliser pour aménager (ThéMA) et nommant M. Jean-Christophe Foltete directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord des cotutelles principales ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Philippe Antoni, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} mars 2021.

II. A compter de cette même date et jusqu'au 30 septembre 2021,

- M. Samuel Carpentier-Postel, professeur des universités à l'Université de Franche-Comté, est nommé directeur adjoint par intérim.
- Mme Hélène Houot, maîtresse de conférences à l'Université de Franche-Comté, est nommée directrice adjointe par intérim.

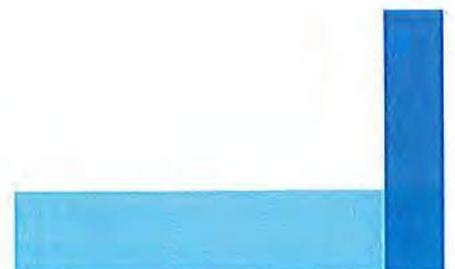
Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **- 2 JUIN 2021**



Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC202142DR07

Décision portant cessation de fonctions de Mme Sandra DUPERRIER, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR5229 intitulée « Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod »

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC160106DR07** du 29/02/2016 portant nomination de **Mme Sandra DUPERRIER** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par **Mme Sandra DUPERRIER** dans l'unité du CNRS, l'**UMR5229** intitulée « **Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod** » à compter du **01/01/2021**.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Bron, le 01/12/2020

La directrice de l'unité
SIRIGU Angela

Visa du délégué régional du CNRS

Pour le Délégué Régional empêché
Aurélie De Sousa
Adjointe au Délégué Régional



Visa du président
de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Pour le Président et par Délégué
Le Directeur Général des Services

Pierre ROLLAND

DEC202131DR07

Décision portant cessation de fonctions de **Mme Anne-Sophie BIESSE-MARTIN**, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR6296 intitulée « Institut de Chimie de Clermont-Ferrand »

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC170886DR07** du 14/04/2017 portant nomination de **Mme Anne-Sophie BIESSE MARTIN** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par **Mme Anne-Sophie BIESSE MARTIN** dans l'unité du CNRS, l'UMR6296 intitulée « Institut de Chimie de Clermont-Ferrand » à compter du **01/01/2021**.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Amboise, le 01 Décembre 20

Le directeur de l'unité
LEROUX Fabrice

Fabrice LEROUX
Directeur ICCF
UMR 6296



Visa du délégué régional du CNRS



Visa du président
de l'Université Clermont-Auvergne

